

Interculturaliser le développement durable

Par Joseph ESOH ELAME
Institut de Géographie Alpine
Université Joseph-Fourier, Grenoble (France)
Esoh_fr@yahoo.fr

« L'humanité doit désormais collaborer, pas simplement pour survivre, mais pour une qualité de la vie fondée sur des valeurs universelles qui protègent l'équilibre délicat de la vie qui est notre protection... La biodiversité est un terme clinique, technique pour qualifier cet équilibre de la vie dont nous dépendons. Nous, peuples autochtones, disons que nous faisons partie de cette vie ; ainsi ce que vous appelez des »ressources « sont pour nous des relations. Tout est dans la façon dont on les considère.

Les peuples autochtones ont quelque chose à apporter à cette équation pour la survie... Nous avons des objectifs et des devoirs communs et, je vous le dis, vous qui êtes à la tête de cet immense espoir des peuples du monde, vous les Nations unies, vous devriez travailler à la paix avec nous et non pas contre nous. Nous vous le disons, tant que vous ferez la guerre contre Etenoha (la Terre mère), il ne pourra jamais y avoir de paix. »

Le chef Oren Lyons de la nation Onondaga et de la Confédération iroquoise¹

Le concept de développement durable qui est objet d'importants investissements tant théoriques que pratiques, se fonde actuellement sur trois dimensions essentielles à savoir la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique. Ne réaffirmant pas l'importance de la dimension culturelle, le développement durable ne se présente pas comme un processus de civilisation permettant à chacun de nous de s'unir aux autres humains dans une dynamique d'échange de bonnes pratiques, de tolérance, de solidarité et de responsabilité afin de répondre aux besoins des générations actuelles sans toutefois hypothéquer ceux des générations futures.

En partant des exemples puisés dans la réalité francophone négro-africaine, nous essayons de montrer que la socialisation des communautés locales à la compréhension des problématiques de développement durable passe par une reconnaissance de leur diversité culturelle créatrice et par un processus inéluctable d'interculturalité. D'où l'urgence d'interculturaliser le développement durable.

Introduction

L'émergence du concept de développement durable lors de la Conférence de Rio a marqué un tournant décisif pour l'avenir de notre planète. Seulement, on peut constater que ce concept ne met pas l'accent sur la nécessité d'une prise en compte systématique de la diversité culturelle et de l'interculturel à tous les niveaux d'intervention des politiques de développement. Même si au sommet de Johannesburg on a noté une certaine tendance à reconnaître la place du culturel dans le développement durable, on constate que cela ne s'est pas traduit par des propositions concrètes conduisant à redéfinir ce concept ainsi que ses outils opérationnels. Pourtant, le contexte géopolitique mondial actuel qui se caractérise par la montée de l'intolérance, du terrorisme, des guerres montre bien la nécessité de soutenir et de faciliter l'intégration des actions sur la valorisation des diversités culturelles dans l'ensemble des politiques publiques de développement. Si le principal objectif du développement durable est celui d'éradiquer la pauvreté tout en protégeant l'environnement, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe plusieurs représentations socioculturelles de l'environnement et de la pauvreté. Il existe une grande diversité d'approches pour appréhender les questions économiques, sociales et surtout environnementales du développement suivant les aires culturelles. Le développement durable doit donc permettre aujourd'hui de (ré)interroger les différents modes de régulation et de mobilisation qui font appel au jeu des acteurs, à la négociation, aux situations

¹ Extrait du document rédigé par les membres du Forum des peuples autochtones de la Commission du développement durable invitée en tant que partenaire-organisateur du dialogue multipartite pour le compte des peuples autochtones.

conflictuelles, etc. Tout ceci nécessite, à toutes les échelles territoriales, une vision culturelle et interculturelle du développement.

En partant des exemples puisés dans la réalité francophone négro-africaine, nous essayons de montrer que la socialisation des communautés locales à la compréhension des problématiques de développement durable passe par une reconnaissance de leur diversité culturelle créatrice et par un processus inéluctable d'interculturalité. Ce recours au culturel nous invite à intégrer un quatrième pilier dans la définition du développement durable. Afin de rendre notre réflexion plus concrète, nous faisons des recommandations à la francophonie afin qu'elle soit porteuse d'une approche de développement durable qui soit fortement ancrée dans le culturel et l'interculturel.

1. Un développement durable sans pilier culturel

Un des points forts du développement durable est le fait d'avoir mis l'accent sur la nécessité d'une approche intégrée en faveur des questions environnementales. Mais dans la réalité, on est encore loin de l'écologisation de l'ensemble des opérations des services publics et privés. On ne retrouve pas encore le développement durable dans tous les domaines des politiques publiques et privées. C'est l'approche sectorielle qui reste encore privilégiée. Le développement durable n'est pas intégré comme un processus continu, un cadre de référence commun aux différentes politiques nationales et locales qui nécessite des objectifs quantifiés pour un contrôle efficace (Esoh Elamé, 2003). Il est présenté dans le rapport de Brundtland comme un développement qui s'appuie sur trois piliers à savoir la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique. Il postule que ces trois piliers ont la même valeur et qu'aucun des trois ne peut se développer au détriment des deux autres. Le culturel n'a pas sa place. On ne reconnaît pas le fait que le développement durable n'est pas seulement entravé par les effets de l'interaction entre environnement et économie, mais aussi par les interactions systématiques entre environnement et culture, et entre économie et culture.

2. Un développement durable qui n'est pas interculturel

Nous définissons l'interculturel comme « *une démarche, un processus éco-socio-culturel dynamique qui vise à promouvoir l'harmonie interethnique, en prenant conscience de nos différences culturelles fortement ancrées dans nos pratiques sociales, économiques et écologiques. Ce qui conduit au développement d'une meilleure compréhension mutuelle par la mise en évidence de valeurs, attitudes, croyances et pratiques dans le but de favoriser des échanges de meilleures pratiques* » (Esoh Elamé, 2003). L'interculturalité fait donc référence aux dimensions profondes de la culture en mettant en évidence le fait que cette dernière prend naissance dans un contexte écologique, socio-économique, et technologique bien défini. On ne peut donc parler d'interculturel sans faire allusion à la dimension sociale, écologique et économique de la culture (Esoh Elamé, 2001). L'interculturalité, qui signifie le rapport aux autres cultures par une articulation de langages, de savoir-faire, de croyances, de représentations et par une expérimentation continue de pratiques de co-responsabilité, de co-décision et de co-gestion, est avant tout une valeur et un concept qui doit sous-tendre tout projet de développement. On constate cependant qu'il n'est quasiment jamais pris en compte dans le discours sur le développement durable.

Dans un contexte planétaire où l'ici et l'ailleurs se côtoient continuellement, rendant de plus en plus multiculturels nos territoires, il est important de penser à de nouvelles formes de citoyenneté et d'urbanité. La montée en puissance de l'intolérance, du terrorisme, les conséquences néfastes de la mondialisation, l'échec des politiques d'aide au développement avec la construction de « cathédrales dans le désert », nous invitent à plus de vigilance et plus de prudence dans l'élaboration des politiques publiques pour le développement. Nous sommes dans une époque où il n'est plus possible que les objectifs des activités mises en place au titre des politiques publiques pour le développement durable ne puissent pas tenir compte de la diversité culturelle de nos territoires. La dimension interculturelle du développement durable² doit être intégrée à tous les niveaux d'intervention. Cela permet d'éviter une désintégration progressive de plusieurs

² Aujourd'hui, le développement durable est traduit en politique publique soit dans une vision mono-culturelle (domination d'une vision culturelle sur les autres) soit dans une vision multiculturelle. Il ne faut surtout pas confondre l'approche multiculturelle du développement de l'approche interculturelle du développement. Ce sont deux modèles très différents. Le premier tient compte des diversités dans une approche culturelle et ne favorise pas les échanges entre communautés. Le deuxième aborde la question de la diversité culturelle dans une approche à la fois ethnoculturelle, écologique, sociale et économique et favorise les échanges de bonnes pratiques entre les communautés culturelles.

cultures et une stigmatisation du développement durable. On ne doit pas perdre de vue que la paix, la sécurité et la stabilité sont des préalables au développement durable. Il y a pas de croissance économique sans la stabilité et la sécurité. Tout processus de paix durable passe par la reconnaissance et le respect des diversités culturelles. A cet égard, l'interculturel qui suppose un degré élevé de régulation et d'harmonisation entre les cultures dans une perspective d'intégration, reste un point clé pour toute communauté qui aspire au développement durable. Il s'agit donc de prendre au sérieux et d'analyser réellement l'impact du culturel et de l'interculturel dans le développement durable. La manière dont se construisent, se légitiment et se diffusent les savoir-faire, les espaces et situations dans lesquels ils se déploient, les communautés culturelles qu'ils mobilisent, nous convient à tenir compte des dimensions culturelle et interculturelle du développement durable.

3. Quelques paradoxes du développement liés aux obstacles culturels en Afrique noire

L'absence des dimensions culturelle et interculturelle dans l'analyse des questions du développement durable a une incidence dans la lecture des problèmes de l'humanité. En effet, il n'est quasiment jamais question de prendre en compte du culturel et de l'interculturel quand on aborde les questions environnementales et de développement qui renvoient directement aux problèmes de la société, tels que l'eau, les déchets, la qualité de l'air, le bruit, la santé, l'éducation, etc.

a) La dimension culturelle des déchets solides urbains

Il existe dans la plupart des ethnies négro-africaines, des facteurs culturels qui influencent profondément la façon dont les personnes perçoivent et traitent leurs immondices. Ces perceptions, attitudes, croyances qui déterminent en grande partie le comportement des populations et par conséquent conditionnent la gestion des déchets, ne sont pas prises en compte dans les politiques de gestion des immondices. Dans les coutumes des ethnies Bassa et Douala du Cameroun, par exemple, il est interdit de déverser les ordures la nuit. On estime que déverser ses déchets la nuit, c'est se donner aux mauvais esprits. C'est donc pour cette raison que l'on interdit de se rendre au fumier dans la nuit. Néanmoins s'il faut absolument le faire, il faudra déposer du charbon de bois sur les ordures et prononcer les paroles suivantes : « *Je jette les ordures et non les hommes.* » La femme enceinte doit particulièrement respecter cet interdit. Certains types de déchets solides peuvent être utilisés dans les pratiques de sorcellerie tout comme dans le traitement des maladies liées à la sorcellerie. Il y a des déchets solides qu'on utilise dans les préparatifs de certaines cérémonies traditionnelles. D'autres ont même un usage spécifique dans les pratiques magico-religieuses. On ne perdra pas non plus de vue les pratiques traditionnelles de récupération des déchets solides qui permettent de fabriquer des objets ayant une utilité sociale et culturelle. Ces pratiques de récupération qui découlent d'un ensemble de savoir-faire locaux, ne sont pas non plus pris en compte dans les politiques de gestion des déchets solides urbains. Les décideurs locaux préfèrent se fier au savoir-faire occidental sans toutefois le confronter avec les connaissances locales issues d'une longue tradition ancestrale. Pourtant, une capitalisation des savoir-faire locaux dans le domaine des immondices qui se retrouvent intégrés dans les bonnes pratiques occidentales de gestion des déchets qui soient compatibles avec les représentations sociales des déchets des négro-africains est bien possible. C'est une question de volonté politique, de méthode et de perception qu'on se fait du développement. Si on considère que le développement se construit à partir des racines de nos traditions qui s'adaptent au changement en affrontant la réalité de notre société, alors la prise en compte de la dimension culturelle des déchets devient le point de départ de toute politique de gestion durable des immondices en Afrique noire et non le point d'arrivée. Il est pour cela important de noter qu'en Afrique noire, il existe une structuration langagière bien articulée sur les déchets, des savoir-faire dans le champ de la récupération, des rites, coutumes et croyances qui se fondent sur certains types d'immondices qu'il faut prendre en compte. La problématique des déchets avant d'être une question environnementale chez les négro-africains, est avant tout une question culturelle.

b) Les forêts négro-africaines³ comme patrimoine culturel

Les forêts jouent plusieurs fonctions chez les négro-africains. En effet, « *certaines forêts sont le domicile des divinités. D'autres sont des cimetières des chefs traditionnels, de hauts dignitaires, de notables, et parfois des simples personnes comme chez les Pygmées Aka, Babinga de la République Centrafricaine. En*

³ Nous parlons ici de forêts négro-africaines pour bien spécifier que les forêts en Afrique noire appartiennent d'abord aux ancêtres fondateurs des communautés autochtones avant d'être un patrimoine naturel mondial. Pour les populations autochtones, elles sont d'abord un bien culturel avant d'être un bien naturel.

effet chez ces derniers, lors du décès, le défunt est enterré dans le campement. La communauté abandonne définitivement cet espace afin que l'esprit du défunt puisse bien se régénérer dans la forêt. Cet endroit devient donc symbolique et riche d'histoire. Aller couper les arbres dans un tel lieu est un véritable sacrilège. » (Esoh Elamé, 2003c) Par ailleurs, dans les bois sacrés, tous les arbres n'ont pas la même importance. Certains incarnent les esprits, d'autres permettent de sanctifier, de purifier ou même de neutraliser les mauvais sorts et les malédictions. Les cérémonies de vénération sont secrètes, réservées aux initiés. C'est dans le bois sacré que se déroule le culte des ancêtres, avec l'ensemble des incantations qui l'accompagnent. Les procédures et les responsabilités changent en fonction des ethnies. Mais dans l'ensemble, il y existe des règles, des normes, des codes de comportements et des savoirs qui sont indispensables pour faire partie de ceux qui sont appelés, dans la communauté, à accomplir les devoirs traditionnels. Ces valeurs et ces croyances qui appartiennent au patrimoine culturel de ces peuples, déterminent en grande partie les aspects de la nature qu'ils sont motivés à protéger. Certaines forêts en Afrique noire abritent d'importants bois sacrés et sont de véritables sanctuaires ayant la même importance culturelle que la Cathédrale Notre-Dame de Paris, la Basilique Notre-Dame de Montréal, la Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro. Le regard que les autres doivent avoir de notre forêt ne doit donc pas se limiter à sa richesse naturelle et à son rôle de poumon de l'humanité. Nos forêts doivent être considérées d'abord comme de biens culturels ayant une forte dimension historique et commémorative.⁴ Elles sont nos monuments, nos sites, nos musées. Il est pour cela important de prendre en compte les facteurs culturels et spirituels dans la gestion forestière en Afrique noire, car la forêt représente pour ces peuples le lieu de repos des ancêtres fondateurs, elle assume un rôle de choix dans la survie des croyances, rites et traditions qui sont des éléments qui transcendent toute valeur marchande.

c) Reconnaître le volet culturel de la biodiversité

En Afrique noire, la notion de biodiversité est inséparable du culturel. Les espèces reconnues comme ayant un fort potentiel de biodiversité sont, dans la plupart des cas, des espèces qui ont d'abord une légitimité culturelle. Ce sont le plus souvent des espèces qui sont identifiées par des croyances, des mythes, des histoires, des proverbes et des rituels. Elles sont ainsi associées aux pratiques culturelles qui permettent de les protéger et de leur assurer une pérennité qui passe d'une génération à l'autre. Marcel Sow (2003) nous illustre avec clarté le cas de la Guinée où certaines espèces, à cause de leurs fonctions sociales dans les cérémonies culturelles, bénéficient de mesures de protection de la part des chefs traditionnels. Marcel Sow cite Diallo, D. (1999) qui indique que *Elæis guineensis* est une espèce dont le vin et l'huile sont des symboles d'annonce des fiançailles. Le beurre de Karité (*vitelaria paradoxa*) est appliqué sur le corps pour soigner la fièvre dans plusieurs communautés. Les fibres de bambou (*Oxytenanthera abyssinica*) sont utilisées dans la préparation du vin de mil sans lequel aucune cérémonie traditionnelle n'est possible. Marcel Sow prend également l'exemple de l'ethnie Coniagui qui se trouve dans la partie Nord de la Guinée à la frontière du Sénégal, où le rônier connu sous le nom scientifique de *Borassus aethiopum* est l'objet d'une attention particulière. Il cite Kouyaté (1998), qui comme Diallo, D. (1999), précise que les feuilles du rônier sont utilisées pour la fabrication des colliers de fiançailles et des masques. Il existe, comme dans le cas de la Guinée ici présenté, des milliers d'exemples en Afrique noire qui démontrent que les éléments caractéristiques de la biodiversité sont avant tout des ressources culturelles qui accompagnent les pratiques magico-religieuses et régularisent la vie des autochtones. Les composantes de la biodiversité en Afrique noire, avant de constituer un patrimoine naturel, sont avant tout un patrimoine culturel, des éléments constitutifs des rites, coutumes et croyances. Elles font partie des représentations négro-africaines de la culture.

d) La vision négro-africaine de la santé

Les représentations sociales de la santé chez les négro-africains est assez complexe et difficilement dissociable des croyances ancestrales. Les populations se fient aux médecins traditionnels qui utilisent les forces du cosmos et les ressources naturelles. Beaucoup de négro-africains optent pour la médecine traditionnelle parce qu'elle aborde les causes réelles de la maladie, contrairement à la médecine occidentale qui se limite aux symptômes et aux effets du mal. La médecine occidentale ne tient pas compte de l'éventuel fondement culturel de la maladie. Elle n'établit pas un rapport entre pratiques, croyances, traditions, bien-être individuel et collectif. Elle ne reconnaît pas la puissance des forces maléfiques détentrices de mauvais esprits de pouvoir transmettre des maladies. Pour le négro-africain, « il existe des

⁴ Nous faisons allusion aux forêts qui ont servi lors de l'époque coloniale de refuge aux patriotes qui ont lutté pour l'indépendance de la terre de leurs ancêtres. C'est dans ces forêts que s'organisait la résistance.

maladies qui ne peuvent se traiter que par la médecine traditionnelle car la cause du mal est liée aux forces maléfiques ou à un non-respect de certaines traditions ancestrales. Certaines maladies peuvent se traiter aussi bien par les tradi-praticiens que par la médecine moderne, alors que d'autres ne peuvent se guérir actuellement que par la médecine moderne. Enfin, certaines maladies nécessitent une combinaison des deux types de médecine ». (Esoh, 2003) Toute politique sanitaire qui se veut durable en Afrique noire doit tenir compte de l'enracinement de la médecine traditionnelle dans les pratiques de vie des populations autochtones. Elle doit associer la médecine traditionnelle à la médecine occidentale. Les politiques sanitaires durables en Afrique noire doivent se construire en tenant compte des savoir-faire locaux et des représentations sociales de la maladie chez le négro-africain. Aujourd'hui, dans certains pays de l'Afrique noire comme le Mali, le Nigeria, le Cameroun, la Tanzanie ou la Zambie, on observe de plus en plus une symbiose entre médecine traditionnelle et médecine moderne. Plusieurs médecins modernes sont aussi médecins traditionnels. Mais beaucoup reste encore à faire pour une véritable reconnaissance de la médecine traditionnelle négro-africaine. Il est cependant important de mettre en exergue le rôle que joue le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour une validation de la médecine traditionnelle en Afrique. Cette organisation a d'ailleurs joué un rôle clé dans l'institution de la Décennie de la médecine traditionnelle⁵ en Afrique (2001-2010) par l'Union africaine. Il est à constater que ce n'est qu'en 2002 que l'OMS, qui coordonne la politique sanitaire mondiale, a mis en place sa première stratégie en matière de médecine traditionnelle. Un retard qui ne peut s'expliquer que par l'ancrage, dans cette institution internationale, d'un modèle sanitaire égocentrique, qui ne tient pas compte des facteurs culturels. N'ayant pas encouragé pendant des décennies une synchronisation entre la médecine occidentale et la médecine traditionnelle, l'OMS a contribué à l'aliénation des peuples de l'Afrique noire. Elle a sous-évalué la contribution que le potentiel culturel de l'Afrique noire, représenté par la médecine traditionnelle, pouvait apporter dans le développement de la médecine dans le monde afin d'atteindre les objectifs de son fameux slogan « Santé pour tous en l'an 2000 ». L'OMS a ainsi contribué à la déstructuration de la médecine traditionnelle négro-africaine, qui est un patrimoine culturel enraciné dans les pratiques magico-religieuses.

e) L'absence des pratiques éducatives traditionnelles dans les politiques éducatives

En Afrique noire, les systèmes scolaires tendent de plus en plus à s'uniformiser aux systèmes occidentaux. On est passé très facilement de l'enseignement vecteur des savoirs traditionnels et de l'éthique pour « *armer chaque esprit dans le combat vital pour la lucidité* » (Edgar Morin, 1999, p. 1) à l'enseignement vecteur des vertus de la société de la consommation. L'enseignement en Afrique noire ne donne pas accès à une connaissance des modes de pensée négro-africaine, des savoirs-faire locaux qui ont un fondement culturel pertinent. Il ne contribue pas à forger une identité africaine plurielle, à développer un sentiment de fierté et à dépasser le mythe de l'homme blanc laissé par la colonisation, à assumer notre histoire, à apprendre à vivre ensemble entre africains. On est donc loin d'un enseignement qui a comme objectif de former des citoyens africains éclairés sur leur histoire et engagés dans la voie de la réconciliation et de la reconstruction de l'unité africaine. C'est plus un enseignement qui est un moyen de promotion sociale, donnant accès au monde de l'emploi et de la compétitivité. C'est dans ce contexte que les écoles d'initiation ne cessent de perdre leur place au sein de la nouvelle société africaine. Ce phénomène conduit à une aliénation et à une acculturation dont les conséquences sont importantes. Les systèmes scolaires en Afrique noire n'ont pas été conçus en tenant compte des spécificités culturelles locales qui impliquent, par exemple, l'introduction dans les programmes scolaires des connaissances magico-religieuses des communautés culturelles, des connaissances anthro-culturelles plus structurées et plus contextualisées sur l'Afrique, l'éducation interculturelle pour une convivialité entre les peuples africains, des connaissances sur la diversité culturelle des peuples d'Afrique noire, etc. Ce manque de clarté dans la transmission du savoir ne favorise pas une prise de conscience des problèmes locaux et ne mobilise pas les jeunes générations à penser à un développement endogène, qui part de leur propre initiative sans toutefois attendre l'aide de l'extérieur. Il est donc urgent de repenser les systèmes scolaires en Afrique noire dans une approche à la fois culturelle et interculturelle. Les systèmes scolaires ne doivent pas conduire au dénigrement des pratiques éducatives traditionnelles. Bien au contraire, ils doivent promouvoir les savoirs traditionnels. Les écoles traditionnelles doivent être considérées comme des formes d'éducation non formelle. Elles doivent être intégrées dans le système scolaire des pays africains. Une telle harmonisation permettrait une reconnaissance sociale et politique des structures traditionnelles, ainsi qu'une valorisation de leurs savoir-faire. Le clivage et l'antagonisme de ces quarante dernières années entre ces deux modèles scolaires n'a pas favorisé la

⁵ La Décennie de la médecine traditionnelle en Afrique a pour objectif de rassembler tous les intervenants afin de mettre à la disposition de la vaste majorité des populations africaines des pratiques médicales et des plantes médicinales traditionnelles sûres, efficaces, abordables et de grande qualité.

scolarisation et a affaibli les structures traditionnelles. Une intégration entre ces deux modèles, qui correspond d'ailleurs à un dialogue interculturel entre deux civilisations, est indispensable aujourd'hui.

Ces différents exemples montrent bien l'importance que joue le culturel dans l'appropriation des politiques en faveur du développement durable en Afrique noire. L'ancrage du développement durable dans les pays de l'Afrique noire ne pourra véritablement se faire que si la culture est intégrée de manière systématique dans toutes les politiques de développement. Cela nous conduit à penser à un quatrième pilier du développement qui combine à la fois le culturel et l'interculturel.

4. La responsabilité interculturelle comme quatrième pilier du développement durable

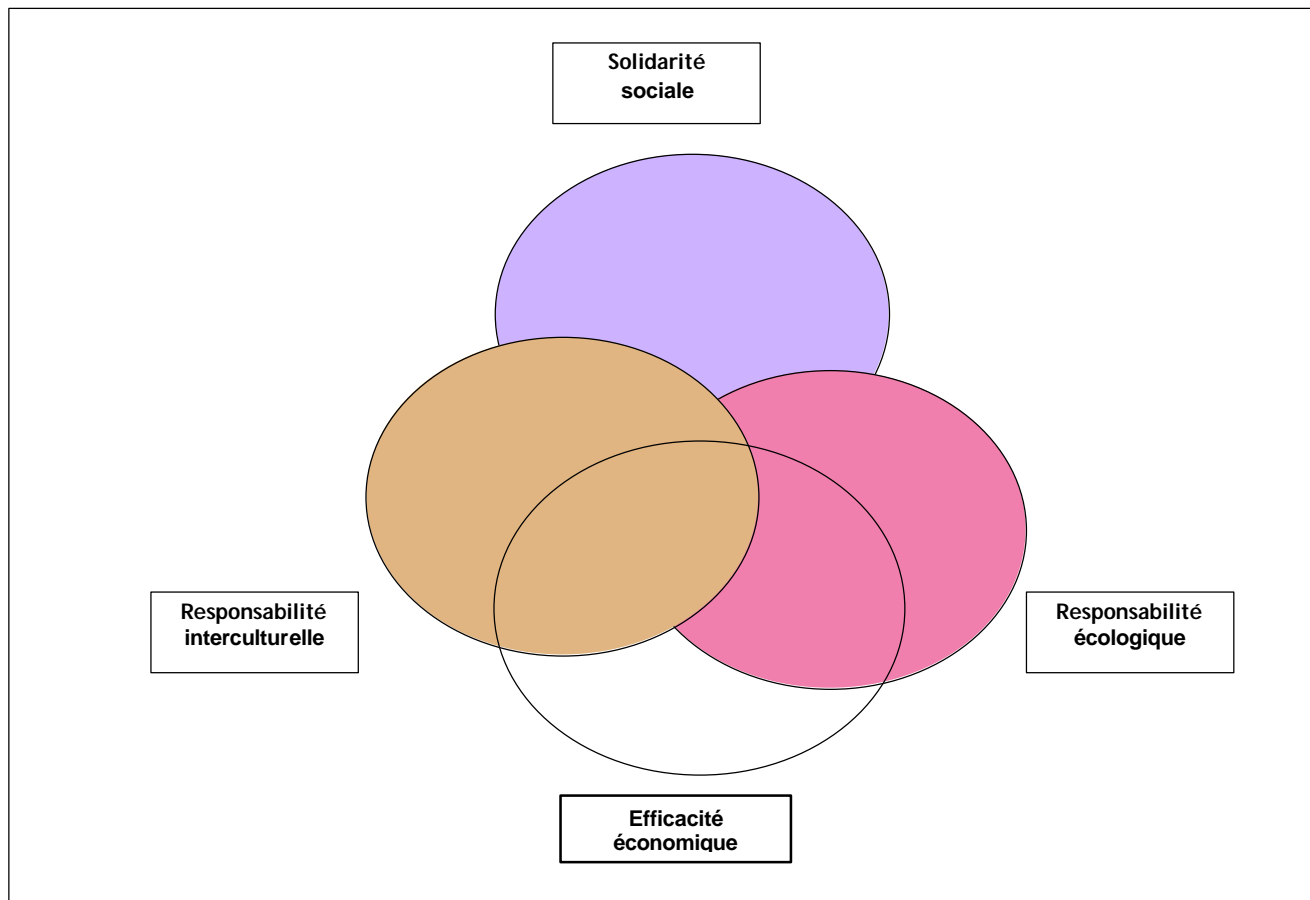
Aux objectifs qualitatifs du développement durable liés à la solidarité sociale, à l'efficacité économique et à la responsabilité écologique, il faut ajouter la responsabilité interculturelle. Elle signifie reconnaître et intégrer la diversité créatrice de nos sociétés dans toute stratégie de développement durable (Esoh Elamé, 2003). C'est utiliser le capital culturel de notre planète de manière équitable et efficiente, tant du point de vue économique et social qu'écologique. La responsabilité interculturelle signifie toujours assurer la couverture des besoins culturels et interculturels (Esoh Elamé, 2001) dans tout processus de développement. Elle décrit la masse de ressources culturelles à prendre en considération dans l'analyse des questions écologiques, économiques et sociales afin de satisfaire les besoins du développement. Elle implique de toujours tenir compte de la dimension interculturelle du développement qui suppose l'identification et l'échange de bonnes pratiques. Elle assure la diffusion et la dissémination des méthodes, procédés, approches compatibles avec la culture locale.

La responsabilité interculturelle a un caractère transversal et doit être traitée sur le même pied d'égalité que la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique. Aucun de ces quatre objectifs ne peut être réalisé au dépend des autres. On ne peut pas non plus croire réduire la responsabilité interculturelle à un simple aspect du volet social du développement. Une telle approche est simpliste et ne met pas en évidence le fait que le développement doit s'enraciner dans le culturel afin de faire émerger les spécificités locales. La responsabilité interculturelle reconnaît que la paix, la sécurité et la stabilité sont des préalables au développement durable. Elle signifie garantir la sécurité des territoires aux peuples et communautés autochtones, faire en sorte que les peuples allogènes puissent s'intégrer en créant une synergie et une harmonie avec la culture d'accueil. C'est reconnaître juridiquement le droit coutumier des peuples autochtones de propriété et de contrôle des terres et ressources, y compris leur exploitation durable. C'est intégrer pleinement ces peuples dans l'élaboration des politiques de développement durable qui les concernent.

La responsabilité interculturelle signifie aller au-delà de la valeur utilitaire de certains biens comme la forêt, les montagnes, les eaux. Pour cela, il faut toujours s'interroger sur les fonctions symboliques et religieuses attribuées à certains biens naturels. Il faut comprendre les valeurs symboliques positives et négatives que les habitants accordent à certains biens naturels, afin de déterminer les éventuels points d'appui pour la mise sur pied de programmes et plans d'action de gestion durable qui intègrent ses acteurs locaux. La responsabilité interculturelle voudrait que la prise en compte de ces comportements mentaux puisse se faire dans toute stratégie de développement de manière à garantir la participation des acteurs sans discrimination. Cela permettrait de dépasser l'approche ethnocentrique actuelle du développement durable et de surpasser la difficulté que les développeurs appartenant aux sociétés industrialisées ont à pénétrer les aspects non matériels et les conceptions cosmogoniques que possède la population impliquée.

La responsabilité interculturelle signifie lutter contre la pauvreté en considérant cette dernière comme l'objectif principal du développement durable. Pour cela, les solutions doivent être culturelles favorisant des échanges de bonnes pratiques entre communautés culturelles dans le domaine de la résolution de certains problèmes responsables de la pauvreté. C'est aussi encourager une coopération Sud/Sud et Nord/Sud axée sur un échange de bonnes pratiques dans les domaines les plus pressants dans la lutte contre la pauvreté et l'ensemble des problématiques de développement. Cette coopération doit valoriser avant tout le capital humain des pays pauvres qui sont dans les pays du Nord. Il faut pour cela mettre sur pied des actions, politiques et stratégiques, pour que cette diaspora puisse collaborer dans l'identification et le transfert des bonnes pratiques technologiques et managériales dans les pays du Sud.

La responsabilité interculturelle fait ressortir le rôle important de ceux qui doivent échafauder les politiques de développement. Il est important que ces derniers puissent travailler aux côtés des communautés locales pour soutenir et revitaliser les points significatifs de leur patrimoine culturel afin que l'on puisse les adapter aux circonstances nouvelles. La non prise en compte de ces éléments peut altérer la communauté locale et créer des problèmes. Il s'agit de mettre en évidence que le développement durable doit signifier aussi une récupération et une valorisation des identités culturelles dans une optique d'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives, faisant appel à une circulation des idées, des pratiques et des expériences. Le développement durable est aussi synonyme de redéploiement des référents identitaires pour une société d'équité et de justice socioculturelle. Il s'agira également de montrer que la notion de besoin, inhérente au développement durable, ne peut se limiter à l'exigence du minimum à la survie biologique. Le contexte de la globalisation, et l'impératif à la reconnaissance du droit culturel au développement, impliquent de tenir compte de l'existence des besoins culturels et interculturels du développement.



Les quatre piliers du développement durable

5. Quelques recommandations pour une interculturelisation du développement durable

Le développement durable tel qu'il est appréhendé actuellement, nécessite donc une relecture des problèmes de l'humanité en tenant compte de notre diversité culturelle et de l'histoire de chaque peuple. La francophonie peut jouer un rôle clé dans l'élaboration, la diffusion et la dissémination d'une vision du développement durable qui tire ses forces dans le culturel et utilise l'interculturel dans l'identification, l'application et le transfert des bonnes pratiques.

Promouvoir une vision culturelle et interculturelle du développement durable

Compte tenu de l'absence de visibilité des questions culturelles et interculturelles dans la vision actuelle du développement durable, il y a urgence de changer de cap. La francophonie doit se faire promotrice sur le plan mondial d'une action qui permet de montrer que le dialogue entre les cultures est la clé de tout processus de développement durable. Pour cela, le développement durable ne peut être la seule combinaison du social, de l'économique et de l'écologique. Il doit systématiquement prendre en compte le culturel et l'interculturel. La mise en place par la francophonie d'un groupe de recherche pluridisciplinaire appelé à faire des propositions concrètes sur cette question est donc indispensable.

Sensibiliser les pays africains francophones afin qu'ils prennent conscience du rôle de la culture et du dialogue interculturel dans les politiques de développement

Les pays de l'Afrique noire sont les premiers concernés par les questions culturelles du développement. En effet, si en Occident il existe une politique culturelle consolidée qui repose sur des biens culturels et naturels tels que les monuments culturels, monuments naturels, sites, formations géologiques et physiographiques qui sont inventoriés, comptabilisés, ainsi que des opérateurs culturels formés, bien organisés, en Afrique noire, tout est à construire. Il n'existe pas d'inventaires des biens culturels et naturels. La notion de patrimoine culturel négro-africain est à créer. L'Occident, qui a des structures culturelles, est au stade de la restauration et de la conservation des œuvres d'art. La culture s'est donc intégrée dans le processus économique. Tel n'est pas le cas en Afrique noire. On ne sait même pas la valeur marchande de certains biens culturels. Dans ce contexte, on ne peut pas croire que c'est le développement économique qui pourra se préoccuper d'inventorier, de restaurer et de conserver les biens culturels, et garantir également la formation du personnel. Il faut une politique perspicace de développement culturel qui servira de moteur au développement économique et social. Il est donc important que la francophonie se fasse promotrice d'une nouvelle vision de la culture et des biens culturels auprès des Etats africains francophones afin qu'ils prennent conscience de ce problème.

Promouvoir une vision culturelle du capital naturel et de la dette écologique

La dette écologique telle que définie par l'organisation équatorienne Accion Ecologica, et soutenue par le comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde, fait allusion à l'inégalité d'accès aux richesses environnementales, à l'appropriation de la biodiversité et des connaissances traditionnelles. Le discours qui tourne autour de la dette écologique est très orienté sur le capital naturel. Il ne tient pas compte du fait qu'en Afrique noire, par exemple, le capital naturel est indissociable du capital culturel. Parler de nature signifie parler de culture et *vice-versa*. La francophonie devrait affronter la question de la dette écologique en y intégrant de manière systématique le volet culturel.

Promouvoir la caractérisation et la conservation des biens culturels naturels

Le patrimoine culturel naturel de l'Afrique est très mal connu. Pourtant il assume une dimension symbolique et spirituelle importante dans la vie de plusieurs négro-africains. Il constitue un trésor pour la création artistique contemporaine et permet de maintenir vivante la mémoire africaine dans le respect des ancêtres fondateurs. Les bois et forêts sacrés, les forêts commémoratives qui ont servi de refuge aux patriotes africains qui luttaient contre les colonisateurs, font partie de ce patrimoine. La francophonie doit inciter les gouvernements des pays africains à s'investir dans la caractérisation et la sauvegarde des biens culturels naturels qui sont leur mémoire et leur patrimoine. Elle doit elle-même, dans le cadre d'une solidarité universelle, soutenir ces actions de caractérisation, de restauration et de conservation des biens culturels naturels.

Mettre en place des mesures incitatives afin d'encourager les chercheurs francophones africains à intégrer la dimension culturelle dans leurs travaux de recherche

Il revient en premier lieu aux chercheurs africains d'utiliser dans leurs travaux une démarche raisonnée qui prenne en compte les dimensions culturelles et interculturelles du développement durable. Toutes les sciences sont appelées à orienter leurs travaux sous cet angle. L'incidence culturelle et interculturelle des travaux de recherche pour l'Afrique est important. Cela pourrait favoriser la validation de plusieurs pratiques traditionnelles et faciliter leur diffusion et leur dissémination.

Conclusion

Nous avons essayé de montrer l'importance que joue le culturel dans l'appropriation des politiques en faveur du développement durable en Afrique noire. D'une manière générale, la plupart des questions de développement, qu'elles soient liées à l'économie, au social ou à l'environnement, même quand elles ont une dimension universelle, ont de toutes façons des particularités culturelles bien précises qu'il ne faut pas perdre de vue. Toutes les cultures offrent, pour la plupart des questions environnementales et de développement, des approches différentes qui interrogent nos pratiques. Il convient toujours de prendre tout ceci en considération sous un regard critique et constructiviste. Il faut pour cela intégrer le culturel et l'interculturel dans les problématiques de développement durable. La durabilité du développement implique donc des actions qui tiennent compte de la diversité culturelle, écologique, sociale et économique de notre planète. Il est important que toute action pour le développement durable puisse avoir une double dimension culturelle et interculturelle. C'est sûrement la meilleure manière de prendre en compte les savoir-faire et de disséminer les bonnes pratiques en les adaptant au contexte culturel local. La responsabilité interculturelle comme quatrième pilier du développement durable peut donc servir pour que la culture tire son épingle du jeu du développement durable sans être une simple dimension symbolique.

Bibliographie

- Courrier de l'Unesco, 1991, *Environnement et Développement, un pacte planétaire*, Paris, Unesco, 49 p.
- CNUCED, 1992, Rapport de la Conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement, Rio de Janeiro.
- JAVIER PEREZ DE CUELLAR, 1993, « La culture, clé d'un autre développement », D+C, numéro 3, pp. 8-11.
- CDE, 2003, *Dettes écologiques : qui doit à qui ?*, Observatoire de la dette et de la globalisation, université polytechnique de Catalogne, 34 p.
- DIALLO, A. et DIALLO, S., 1999, « Gestion traditionnelle des ressources naturelles », séminaire WAPLEC/Guinée, CERE/WAPLEC/Université de Conakry, 3 p.
- DIALLO, D., 1999, « Inventaire et étude socio-économique de la rônieraie naturelle de Koil, Préfecture de Koundara », mémoire de DEA en sciences de l'environnement, Édition CERE, Université de Conakry, 116 p.
- ESOH, E., 2003, « Intégrer la dimension interculturelle dans l'évaluation du développement durable », cinquième journées françaises de l'évaluation sur le thème « Evaluation et développement durable », Limoges.
- ESOH, E., 2003, « Plaider pour une protection des bois sacrés en Afrique noire », actes du XII^e Congrès forestier mondial, Québec Canada, « La forêt, source de vie », Tome A, « Des forêts pour les gens », FAO.
- ESOH, E., 2003, « Utiliser l'Agenda 21 local comme outil d'aide à la décision pour une bonne gouvernance et un développement des PME-PMI en Afrique », CD-ROM, actes du colloque CREAD Algérie, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ministère des PME et de l'Artisanat sur le thème « Gouvernance et développement de la PME », Alger (Ouvrage collectif à paraître).
- ESOH, E., 2003, « Les nouvelles frontières du village en Afrique noire entre le rural et l'urbain : incidence dans le processus de développement local. Etude de cas du Cameroun », communication présentée dans le cadre du Colloque « Rural-Urbain : les nouvelles frontières », organisé par le département de géographie de l'université de Poitiers avec le soutien de MIGRINTER et d'ICOTEM.
- ESOH, E., 2003, « Plaider pour une conceptualisation du développement durable qui s'enracine dans l'interculturalité », colloque Grecos, université de Perpignan.
- ESOH, E., 2001, « Repenser le concept de développement durable », in *Les cahiers du GRATICE*, université de Paris-XII, pp. 135-147.
- MORIN, E., 1999, *La tête bien faite*, Ed. Le Seuil, Paris, 154 p.
- SACHS IGNACY, 1994, *L'écodéveloppement*, Ed. Syros, Paris, p 19.
- STENGERS, I., 2001, « Le développement durable : une nouvelle approche ? », in *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, pp. 9-12